

# Les Échos de Bramefarine

n° 89 – janvier 2021

## Les vœux du maire



Olivier Roziau

*Après une année troublée, le conseil municipal et moi-même tenons à vous adresser, à toutes et tous, nos vœux sincères de temps meilleurs pour 2021.*

*Ces vœux s'adressent tout particulièrement à celles et ceux d'entre vous qui ont été confrontés durant cette pandémie à la maladie, à la souffrance, à la peine ou à la solitude, aux difficultés économiques et sociales, à l'inquiétude de l'avenir.*

*Nous ne pourrons malheureusement pas nous rassembler, en janvier, pour la traditionnelle cérémonie des « vœux du maire » qui constitue pourtant un temps important de la vie de notre commune, un moment de rencontre, un moment d'échange mutuel, sincère et constructif.*

*C'est aussi une belle occasion de mettre entre parenthèses les soucis et les aléas de la vie autour d'un verre partagé.*

*Cette cérémonie des vœux est encore, par tradition, l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations et actions de l'année écoulée et de dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.*

*À toutes les étapes de la crise sanitaire que nous traversons depuis de nombreux mois, vos élu(e)s, ainsi que ceux de la mandature précédente durant la période de transition, ont été en première ligne pour adapter le service public aux contraintes sanitaires et aux restrictions atteignant notre vie sociale et communale quotidienne, pour répondre au plus vite et au plus près aux besoins des habitants les plus en difficulté.*

*Nous nous sommes efforcés de construire de nouvelles formes de solidarité dans cette épreuve et d'informer en permanence les administrés de l'évolution de la situation.*

*Une période inédite, complexe, éprouvante qui a appelé les élus de votre commune à mettre en œuvre, autant que possible, proximité, engagement, efficacité.*

*La pandémie est loin d'être terminée, le retour à une situation « normale » sera très progressif, mobilisera*

*encore notre patience et notre sens des responsabilités, dépendra du succès de la campagne de vaccination.*

*Nous avons tous besoin d'espoir, de nous projeter dans l'avenir, et l'équipe municipale travaille activement sur les projets 2021 dans tous les domaines : vie sociale, soirées culturelles, travaux communaux, valorisation du patrimoine, partage des connaissances et des expériences.*

*Je regrette infiniment de ne pouvoir accueillir physiquement les nouveaux habitants : je leur souhaite la bienvenue et la meilleure qualité de vie au sein de notre commune, à proximité immédiate d'une nature accueillante. J'espère sincèrement qu'ils trouveront aussi, à Saint-Maximin, les avantages d'une petite collectivité, de l'entraide et du partage, et qu'ils pourront y apporter leur concours.*

*Je remercie toutes celles et tous ceux qui dans leurs activités respectives animent notre commune, concourent à sa vitalité et au bien-être de ses habitants.*

*Je remercie les bénévoles pour leur implication, leur générosité et leur sens du service.*

*Je remercie les membres de nos associations culturelles, sportives, de solidarité. Vous nous transmettez vos passions, et j'espère vivement que vous pourrez bientôt nous faire de nouveau partager ces moments précieux de convivialité.*

*Je remercie les enseignants pour leur engagement et la qualité de leur enseignement auprès de nos jeunes enfants malgré les lourdes contraintes sanitaires qu'ils subissent.*

*Je remercie les personnels municipaux techniques, administratifs et périscolaires, dont nous connaissons le dévouement, la loyauté et l'engagement sans faille.*

*Je remercie enfin chacun des adjoint(e)s et des conseillers municipaux, pour le travail accompli dans des conditions particulièrement difficiles.*

*À toutes et à tous, je souhaite une belle année 2021 ainsi que la confiance dans notre capacité collective à dépasser les inquiétudes et les difficultés actuelles. ■*

## Vie sociale

### Colis de Noël



Marie-Christine  
Rivaux

Tradition respectée cette année encore : soixante colis de Noël ont été livrés à domicile et quatre colis en maison de retraite, par équipes de deux élus.

Nous avons tous regretté de ne pouvoir accepter le « petit coup à boire » si gentiment proposé aux livreurs, de ne pas pouvoir « tailler une bavette » avec chacun, si ce n'est sur le pas de la porte, mais ce n'est que partie remise en 2021, nous l'espérons de toutes nos forces !

Et puis cette fois, une plus grande priorité donnée au « local » a motivé quelques changements : c'est ainsi qu'une entreprise d'Annecy a été choisie en qualité de fournisseur tandis que les colis ont été constitués grâce à des personnes travaillant dans un ESAT de la région (établissements ou services d'aide par le travail) pour cette entreprise.

Et encore, le crémant de Savoie a remplacé le champagne du Nord ! ■



### Collectes solidaires



Dominique  
Barthe-Bougenaux

La pandémie et les confinements successifs ont aggravé les inégalités sociales : destructions d'emplois, pertes de revenus, dégradation de la santé, augmentation de la demande d'aide alimentaire...

Des personnes qui étaient jusqu'à présent sur le fil ont basculé dans la précarité y compris des proches, des voisins...

Les associations humanitaires enregistrent dans tous les départements une augmentation de 40 à 45 % des demandes, l'arrivée de nouveaux publics pour des demandes d'aides relatives à des besoins fondamentaux comme l'accès à l'alimentation, à l'hébergement ou à l'hygiène » ; il s'agit principalement des chômeurs (+ 64 %), des travailleurs intérimaires ou des travailleurs pauvres (+ 63 %), des retraités (+ 37 %), des personnes en situation de grande exclusion (+ 40 %), des étudiants (+ 23 %) ou encore des travailleurs indépendants et commerçants (+ 23 %).

Une responsable du Secours populaire écrivait en fin d'année « l'organisation de la solidarité se déroule efficacement quand la population participe, quand on constate un engagement pluriel, avec des dons, du bénévolat, du mécénat, l'implication des collectivités et de l'État pour créer des établissements, des services, etc. »

Les associations locales de Pontcharra qui accueillent les personnes en difficultés confirmaient ce constat en décembre en nous disant à quel point elles peinaient à répondre aux besoins exprimés dans leurs domaines respectifs d'intervention !

Réceptive à ce message, la commission Vie sociale de Saint-Maximin a décidé de « mettre la main à la pâte » et a organisé, quelques jours avant les fêtes de fin d'année, une collecte de vêtements chauds, de produits d'hygiène et de produits alimentaires.

Grâce à la participation active de quarante-neuf d'entre vous venus déposer leurs dons les jeudi 3 et samedi 5 décembre, nous avons pu remettre 235 kg de vêtements chauds à l'association des Amitiés protestantes ainsi que 93 kg de produits alimentaires secs et 20 kg de produits d'hygiène ou d'entretien à l'association Équilibre, pour redistribution.

Dans le même temps, le directeur de l'école a mobilisé sa classe et collecté 50 kg de beaux jouets : vous saurez tout sur ce sujet en lisant l'article des élèves de CM1- CM2 !

**MERCI à TOUS**, petits et grands, et comptez sur nous pour faire à nouveau appel à votre solidarité et votre générosité ! ■

**État civil** Seuls sont publiés les avis (naissance, PACS ou mariage) ayant reçu un accord pour leur communication.

**Décès** : 20 décembre 2020, Danielle Zacharie. ■



Alexandra  
Foudon

## Jeunesse & Sport

### Élus « de » terrain, et « sur » le terrain !

Les mandats se suivent et les belles initiatives se poursuivent, avec la participation des élus du groupe de travail « Jeunesse », nouveaux et anciens, réunis chaque mardi soir autour d'un ballon pour encadrer les jeunes de Saint-Maximin.

Un rendez-vous convivial sur le terrain de football ou sur le plateau sportif désormais ouvert à d'autres sports : le mauvais temps ayant enfin calé, l'essai a été transformé le 13 octobre et une première séance de basket s'est déroulée, partiellement encadrée par des adolescents du village.



Nous avons eu le plaisir de partager ce moment de convivialité avec une quinzaine de jeunes et nous souhaitons poursuivre ces rencontres ouvertes à tous : grands, petits, moyens, filles et garçons, lycéens et collégiens !

Le rendez-vous sportif du mardi soir est suspendu pendant l'hiver et reprendra au printemps.



Julien Bernou

Depuis le 15 décembre un autre terrain est accessible au centre du village pour tous les usagers du parc, après remise en marche du point d'eau.

Nous avons également choisi de rénover le terrain de pétanque : après que l'entreprise de terrassement ait déversé ses 8 m<sup>3</sup> de graviers concassés, nos élu(e)s les plus musclé(e)s ont manié brouettes, râteliers et rouleaux pour finir le travail...

Il ne restera plus que l'intervention de la scierie pour remplacer deux traverses de bois dès le printemps...



Alors... Dès les beaux jours, rendez-vous pour la pétanque du siècle ! ■

## Zoom jeunesse : Masqués, mais... Actifs !

### Cours de dessin

Pour le plaisir des artistes en herbe du village, Brigitte Pace, peintre et dessinatrice, a pu reprendre le 16 décembre les séances de dessin commencées à la rentrée de septembre.

Séances malheureusement reportées jusqu'à des temps meilleurs en raison de nouvelles contraintes sanitaires...



### Courseton 2020

Il a tenu bon, même hors présence parentale...

« Bravo à tous les petits sportifs qui n'ont pas ménagé leurs efforts et établi un magnifique record de distances cumulées à 139,5 km, rien que ça ! » (Nicolas Le Gac).



### Stage Zumba

Rythme et bonne humeur à Saint-Maximin durant la Toussaint, grâce au stage de Zumba Kiddy Stretch proposé par Tiffany Bouchet, professeur de sport !



### Diplôme national du Brevet

Nos ex-collégiens ont été privés de la traditionnelle cérémonie de remise du Brevet au collège Marcel Chêne : nous tenons à les mettre à l'honneur et à les féliciter pour ce succès.

Ils poursuivent leurs études dans différents lycées de la région, nous leur souhaitons de gravir encore de grandes marches.

**BRAVO** à Mathilde Perret (La Combe), à Léanne Laheurte, à Giuseppe Bauso, à Dorian Coulon (La Mâ), à Mathis Foudon (Avalon). ■



## Paroles d'écopiers

### Solidarité et générosité, un projet de classe abouti des CM1-CM2 !

Le jeudi 3 décembre, la municipalité de Saint-Maximin avait organisé une collecte de biens de première nécessité à destination des familles dans le besoin. Nous avons eu un papier dans notre cahier pour expliquer les raisons de cette collecte. La mairie demandait aux habitants qui le pouvaient d'apporter de la nourriture, des vêtements, des couvertures...

Nous avons alors demandé à notre maître si nous pouvions aussi apporter des jouets pour Noël. Après vérification, Nicolas nous a dit que les jouets n'étaient pas récoltés.

Ni une ni deux, nous avons eu une idée : « Et si nous l'organisons nous-mêmes cette collecte de jeux et jouets ! »

En effet, si des familles manquent de nourriture et de vêtements, il est certain que des enfants n'auront pas de cadeaux pour Noël.

Nicolas s'est assuré auprès de la mairie que des associations pourraient récupérer les dons pour les distribuer à celles et ceux qui en auront besoin.

Nous avons peu de temps devant nous, nous avons défini un planning précis du projet. Ensuite, nous avons ensemble rédigé et mis en page un mot à destination des familles de l'école. Certains d'entre nous en ont pris plusieurs pour les distribuer dans les boîtes aux lettres de nos quartiers.

Nous y invitons les enfants à ranger leur chambre, à faire du tri et à nous apporter jeux, jouets, livres et peluches à l'école. Les dons devaient évidemment être propres et en bon état.

Nous avons fixé la journée de la collecte au lundi 14 décembre. Chaque famille pouvait apporter ses dons à l'entrée et à la sortie des classes.

Nous avons été très agréablement surpris par la quantité de dons apportés à l'école. Quelle générosité ! Des jouets, des livres, des bandes dessinées, des jeux de société, des doudous et des peluches...



Les futurs cadeaux de Noël pourront être transmis par la mairie à une association qui aide des familles de migrants sans domicile sur Grenoble, une association qui vient en aide aux familles dans le besoin sur Pontcharra et sa région, à l'hôpital

pour les services des enfants très malades, ou encore à un foyer d'enfants qui ne peuvent plus vivre dans leur famille.

Nous remercions la mairie de Saint-Maximin pour son aide. Bravo et merci à toutes les familles qui ont participé. ■



# Travaux, Aménagements & Voiries

## Cap sur les travaux

### Route du Prieuré

La route du Prieuré a été remise en état au hameau d'Avalon : nettoyage de la chaussée par enlèvement des couches endommagées et mise en place d'un revêtement bi-couche.

*Raymond Nunez*

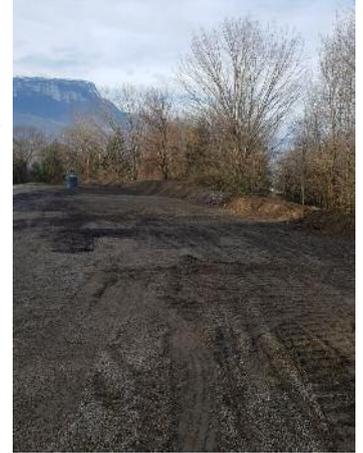


### Parking Pierre Gros

Le parking se trouvant à l'entrée de Saint-Maximin a été nettoyé et remis en état, préalablement à un aménagement qui devrait rendre cet espace plus accueillant, pour le plaisir de tous !

Nous demandons donc à chacun et chacune d'entre vous de veiller à maintenir cet espace propre et de bien entreposer les déchets dans les containers appropriés. Il n'est pas inutile de rappeler à cette occasion que les dépôts de gravats, de terre, de branchages etc. sont interdits...

Merci pour votre attention !



## Demande préalable avant travaux, quelques recommandations

Si vous souhaitez réaliser des travaux modifiant vos façades, vos ouvertures, votre toiture, ou impliquant un changement de destination du bien (transformation d'une grange en habitation, de combles en habitation...), si vous réalisez une nouvelle construction, un abri de jardin, une piscine ou une installation de panneaux photovoltaïques..., il vous sera nécessaire de déposer un dossier de « demande préalable » en mairie. Vous devrez alors respecter impérativement le règlement du PLU de la commune, disponible sur notre site Internet ou consultable en mairie, en appliquant les règles propres à chaque zone.

Le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier (pièces à fournir, document CERFA à utiliser...) mais attention, les plans et notices ne seront pas remplis par le secrétariat.

Nous attirons votre attention sur le fait que le dépôt d'un dossier d'urbanisme incomplet prolongera nécessairement le délai d'instruction de votre demande.

Le ministère de la Transition écologique et Service-public.fr viennent de mettre en ligne l'Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme (ADAU).

Cette nouvelle démarche en ligne permet ainsi de constituer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme tel qu'un permis de construire, un permis d'aménager ou encore un permis de démolir. Ce service permet aux usagers d'être *guidés au plus près de leurs besoins pour constituer un dossier complet intégrant l'ensemble des pièces complémentaires attendues* afin de *compléter automatiquement le formulaire CERFA* correspondant. L'objectif est ainsi de réduire les rejets de dossier, les contentieux et toute autre difficulté liée à ce type de demande.

Vous devrez tout d'abord renseigner vos travaux avant d'être guidé par une série de questions en fonction du type de travaux envisagé et du projet.

À l'issue de cette phase de « guidage en ligne », vous accéderez à une « interface » ne comportant que les champs et les pièces nécessaires à votre projet, dans le cadre du formulaire CERFA correspondant qui est alors automatiquement rempli ».

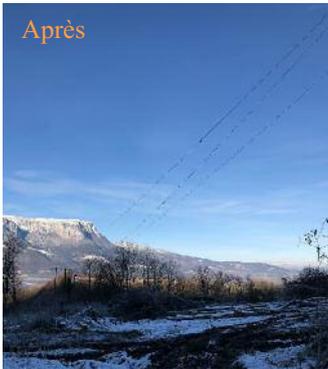
Site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>.

Toute l'équipe du service Technique vous souhaite une bonne année 2021 !



Avant



Après

## Stop aux coupures d'électricité !

De nouvelles coupures d'électricité se sont produites en novembre, puis en décembre dernier. Nous en sommes vraiment désolés. La cause et le lieu ont été identifiés. Il s'agit d'une sapinière située aux Rippelets dont de nombreux arbres sont morts et lorsqu'il y a du vent, ces arbres tombent sur la ligne à haute tension et occasionnent des dégâts sur le réseau électrique. La commune a pris en charge ce dossier pour éviter qu'à l'avenir de tels désagréments se renouvellent. La mise en relation directe du propriétaire du terrain avec Enedis, a permis de faire accélérer d'une façon notable ce problème récurrent. À ce jour, une entreprise d'élagage de Saint-Maximin a procédé à l'abattage de toute la parcelle boisée concernée.

Pour rappel, les propriétaires des terrains situés à proximité des lignes électriques sont tenus de surveiller l'état de leurs arbres. Ainsi, en cas de manquement à son obligation d'entretien, Enedis sera susceptible de lui demander réparation si la chute d'un arbre porte atteinte à la ligne et que cette chute est en lien avec un manquement à son obligation d'entretien.

La sécurité des tiers et des ouvrages sera ainsi assurée et la qualité du service de fourniture d'électricité aux habitants de notre commune, considérablement améliorée. ■

## Point transports

Notre commune est desservie par la ligne G60 du réseau TouGo.

Vous êtes usagers de cette ligne et vous rencontrez des difficultés ? N'hésitez pas à les signaler en remplissant le formulaire sur le site Internet [www.tougo.fr](http://www.tougo.fr).

En effet le réseau regroupe de nombreuses lignes, vos interventions donneront à la société gestionnaire une meilleure connaissance des besoins et/ou des difficultés rencontrées.

Nous vous invitons également à nous faire part de vos observations afin que nous puissions les appuyer efficacement – nous sommes ainsi intervenus pour soutenir, en faveur des lycéens, une augmentation du nombre de passages de bus durant l'après-midi, sur un principe d'équité avec les autres communes desservies (ligne G60 : dépliants disponibles en mairie et sur le site TouGo).

Vos élues/contacts : [alexandra.foudon@stmaximin38.fr](mailto:alexandra.foudon@stmaximin38.fr) et [laurence.etienne@stmaximin38.fr](mailto:laurence.etienne@stmaximin38.fr). ■



Xavier Juste

## Agriculture

### Où en est-on de la grippe aviaire ?

Pour la deuxième fois en quatre ans une épizootie d'influenza aviaire s'est manifestée en France à la fin de l'année 2020, le premier cas étant apparu à la mi-novembre dans un élevage corse ; on dénombre aujourd'hui 378 foyers de grippe aviaire dans le sud ouest de la France et hors sud-ouest et 1,116 million de volailles (essentiellement des canards) ont été abattues.

L'Isère se trouvait potentiellement dans le couloir de passage des oiseaux migrateurs venus de Russie et porteurs du virus, mais à notre grand soulagement ils ont ignoré notre territoire !

Toutefois, l'ensemble du territoire national métropolitain a été classé en niveau de risque « élevé » au regard de l'influenza aviaire depuis le 17 novembre 2020.

Les mesures suivantes s'appliquent à l'ensemble des départements, donc en Isère :

- claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ;

- interdiction de rassemblements d'oiseaux (exemples : concours, foires ou expositions) ;
- interdiction de faire participer des oiseaux originaires de ces départements à des rassemblements organisés ;
- interdiction de l'utilisation et du transport d'appellants pour la chasse au gibier d'eau.

La vigilance reste impérative pour éviter la propagation du virus. Les mesures de biosécurité à respecter par les professionnels comme par les particuliers (basses-cours) sont consultables à cette adresse : <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels>.

Une note rassurante pour conclure : ce virus n'atteint que les oiseaux et n'est pas transmissible à l'homme qui peut consommer en toute sécurité de la viande d'origine aviaire (œufs, foie gras et tout produit alimentaire de volaille).

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute question relative à ce problème. ■



Laurence Etienne

## Patrimoine

### La tour à nouveau rayonnante

L'avez-vous remarqué ? durant ces fêtes de fin d'année, la tour d'Avalon a brillé de tous ses feux pour la deuxième année consécutive, grâce à un éclairage intérieur supplémentaire, telle un phare qui rayonne sur la vallée.

En vous rendant sur le site, de jour, lors d'une ballade, vous pourrez apprécier le résultat des travaux extérieurs de maçonnerie, nettoyage et rejointoiement de pierres. Seuls les travaux d'étanchéité du terrasson de la chapelle restent à réaliser.

À l'intérieur, les murs du troisième étage, l'écran de l'escalier ont été repeints avec un badigeon de chaux très légèrement teinté d'ocre tandis que les filets, autour des ogives des fenêtres, ont été retracés. Sur la voûte, l'ossature métallique a été mise en valeur en gardant son aspect rouille qui tranche sur le fond blanc.

En attendant l'opportunité d'une visite, constatez le changement sur ces photos, avant travaux / après travaux !

Reste l'escalier, la « colonne vertébrale » de la tour, dont la réfection a été reprogrammée en début d'année 2021. ■



## Plaisirs d'ici

### Ahhh... les fameuses pizzas du Rojon !

La ferme des Rojons et son pizzaiolo vous proposent, même en hiver, des pizzas à emporter composées de produits locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique, le tout sur une pâte de tradition napolitaine.



Elles sont réalisées par Raphaël Gery, chef cuisinier passionné et inventif qui saura vous étonner par

l'originalité des garnitures qu'il cuisine.

La « Citron Cendré »... la Fondante »... « la Brocolis »... la « 3 Fromages » ?

Si vous êtes tenté(e)s et que vos papilles s'agitent, la carte complète est sur la page Facebook de la Ferme des Rojons : il vous faudra **commander** à l'avance votre pizza auprès de Raphaël, par téléphone ou SMS, **au 06 71 49 15 71**, et venir la chercher à la sortie du four à l'heure dite :

la pizzeria est ouverte **le vendredi de 18 heures à 21 heures en période « normale », mais en période de couvre-feu, le samedi de 10 h 30 à 13 heures.** ■



## Vie associative

### Quand le père Noël prend la route...



Véronique  
Juste-Lapied

Malgré l'annulation de la fête de Noël sur la place Roger Durieux qui devait se tenir vendredi 18 décembre, le centre de Saint-Maximin s'est bien illuminé. Les enfants de la garderie, par petits groupes, ont décoré de boules, guirlandes et branches de sapin l'ensemble de la place. La salle Marie-Louise aussi s'est embellie le temps des fêtes pour en faire bénéficier les enfants de la garderie et de la cantine. Pour



l'occasion, le cèdre du parc s'est paré d'une belle guirlande lumineuse.

Afin de garder la magie de Noël tout en évitant un rassemblement, l'association Vive l'école a organisé une tournée en calèche du père Noël. Parti de Le Moutaret et accompagné de ses lutins et de notre cocher préféré, il a sillonné les routes de hameau en hameau, à la rencontre des enfants, petits et grands qui l'attendaient patiemment et ont pu se remplir les poches de papillotes.



Merci à l'équipe de l'association Vive l'école pour cette belle initiative. ■

## Inscriptions à l'école maternelle

### INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION DE MATERNELLE POUR LA RENTREE 2021.



*Enfants nés en 2018*



La procédure d'inscription des nouveaux élèves de Petite Section pour la rentrée 2021 concerne les enfants nés en 2018.

**2 étapes :**

**1/ Signalez-vous au directeur de l'école en précisant le nom et la date de naissance de votre enfant**

**Le plus tôt possible**

**Téléphone :** 04 76 97 31 84 (ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur)

**Ou courriel :** [ce.0381142K@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381142K@ac-grenoble.fr)

**2/ Procédez à l'inscription auprès du directeur de l'école (sur rendez-vous)**

Munissez-vous d'un **justificatif de domicile** et du **carnet de santé de votre enfant à jour de ses vaccins**

Le directeur,  
Nicolas LE GAC



## Culture

### Culture... perchée... ou confinée?



Véronique  
Juste-Lapied

L'automne dernier nous avons dû annuler la veillée du 10 octobre en raison de la crise sanitaire et de l'impossibilité de tout rassemblement.

Aujourd'hui, nous sommes encore dans l'incertitude quant à l'évolution de cette épidémie et des contraintes qui en découleront.

Cependant et dans l'espoir de pouvoir enfin nous retrouver pour savourer ensemble un spectacle vivant, nous avons fixé une nouvelle date pour accueillir « Belledonne et veillées » et son spectacle *Murmures haut cœur de l'arbre*.

Prenez bonne note : ce sera le samedi 1<sup>er</sup> mai !

Une fin de journée tout en douceur qui commencera à 16h30 salle Marie-Louise pour une petite déambulation pédestre d'arbre en arbre, des lectures de poèmes ponctuées par les prouesses



aériennes de la compagnie Du'O des Branches : musicien perché et danseuse d'écorce vous feront chavirer dans ce show spectaculaire et délicat.

Nous dégusterons ensuite, tous ensemble, les pique-niques que nous aurons apportés.

Cette soirée est organisée en partenariat avec l'Espace Belledonne et Scènes obliques. ■

### 2021, l'année de notre comité des fêtes ?

Un comité des fêtes... ?

C'est une association à but non lucratif, composée de bénévoles qui participent à l'animation de la vie sociale, et ce au bénéfice de la population d'une ou plusieurs communes : il s'agit de permettre l'organisation de fêtes et de manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social.

La volonté des élus de mettre en place un comité des fêtes au sein de notre commune est toujours d'actualité.

Mieux que ça, une réflexion est en cours sur les conditions de sa création, grâce à l'ambition et au dynamisme de Gaëlle Thirion et Marlène Perret, en collaboration avec l'équipe municipale.

Ce projet a été présenté aux différentes associations de Saint-Maximin, lundi 28 septembre, afin de préciser ses objectifs : accompagner celles-ci dans la réalisation de leurs événements si besoin, sans prendre leur place, et renforcer ainsi une partie des animations et des fêtes organisées jusque-là par la commune.

En bref, des forces nouvelles et de nouveaux horizons !



Cinq manifestations par an (hors Covid bien entendu) pourraient d'ores et déjà être organisées : le carnaval au mois de février ou mars, les Fêtes de la Tour pendant le week-end de Pentecôte, une soirée culturelle au début de l'automne, la marche gourmande à la Toussaint et enfin la fête de Noël, à la veille des vacances scolaires et en partenariat avec l'association Vive l'école.

Pour réussir ce projet, il faut une équipe solide et enthousiaste. S'il ne vous suffit plus d'être simple spectateur de la vie festive de votre village, devenez en l'acteur et rejoignez l'équipe... que vous disposiez d'un tout petit peu, d'un peu ou de beaucoup de temps à y consacrer, l'aventure, c'est par ici !

Des plus jeunes aux plus anciens, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

L'expérience vous tente ?

Contactez le futur comité des fêtes par mél à [comitefetesstmax38@gmail.com](mailto:comitefetesstmax38@gmail.com) ou par courrier à la mairie.

Quand ? Patience et optimisme... Nous croisons les doigts pour que ce comité des fêtes voit le jour en 2021. ■

## Informations diverses



### Prolongation des permanences pour la création de carte d'accès déchèterie jusqu'au samedi 27 février 2021

Le contrôle d'accès dans les cinq déchèteries du SIBRECSA (Crêts en Belledonne, Le Cheylas, Pontcharra, Porte-de-Savoie et Villard-Sallet) est à ce jour opérationnel.

Compte tenu de la situation actuelle et du couvre-feu, merci de faire votre demande de carte d'accès de préférence :

- lors des permanences dans le bungalow installé sur le parking des bureaux du SIBRECSA, au **441 Avenue Jean-François Champollion**, dans la ZI de Pré Brun à Pontcharra.

Les horaires de permanence sont les suivants :

**Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30**

- par internet via le site du SIBRECSA : [www.sibrecsa.fr](http://www.sibrecsa.fr) (réception par voie postale dans un délai de 2 à 3 semaines)
- par courrier à SIBRECSA 95 Av. de la gare BP49 38530 PONTCHARRA (réception par voie postale dans un délai de 2 à 3 semaines)

Pour rappel, les justificatifs nécessaires pour obtenir la carte d'accès sont : **une pièce d'identité et la taxe d'habitation (numéro fiscal).**

Les foyers possédant déjà une carte d'accès pour les déchèteries de la communauté de communes **Le Grésivaudan** n'ont pas besoin de faire une demande auprès du SIBRECSA, leur carte étant valable pour accéder aux déchèteries du SIBRECSA.

### Recensement citoyen

Les jeunes garçons et les jeunes filles, **âgés de seize ans**, doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur anniversaire. Le recensement militaire est une démarche **obligatoire et indispensable pour passer examens et permis de conduire.**

Pour vous inscrire, vous pouvez :

- utiliser le téléservice de recensement (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>) ;
- prendre rendez-vous en mairie. Se munir du livret de famille et d'un justificatif d'identité. ■

### Inscription sur les listes électorales

Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

*Le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les deux tours d'une élection, il ne peut voter qu'au second tour.*

Les prochaines élections (départementales & régionales) devraient avoir lieu en juin prochain.

Pour vous inscrire, vous pouvez :

- utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre en version numérisée un justificatif de domicile et un justificatif d'identité (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>) ;
- ou remettre en mairie le Cerfa 12669\*02 complété (disponible auprès du secrétariat de mairie ou téléchargeable sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>) accompagné d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité. ■

### Séisme

Peut-être que certains d'entre vous ont senti la terre trembler sous leurs pieds ? Effectivement, depuis quelques semaines, plusieurs secousses sismiques de faible magnitude ont été recensées dans les environs.

Vous trouverez donc, ci-contre, les gestes à appliquer si toutefois les secousses s'avèrent être plus importantes. Pas d'affolement, ceci n'est qu'une prévention, nous habitons une région qui bouge. ■

**PENDANT LES SECOURSSES**

- N'allez pas chercher vos enfants : ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire.

**SI VOUS VOUS TROUVEZ À L'INTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT**

- Abritez-vous près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides.
- Eloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.
- Si vous êtes au rez de chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment éloignez-vous.

**SI VOUS VOUS TROUVEZ À L'EXTÉRIEUR**

- Ne restez pas à proximité des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer : ponts, corniches, toitures, cheminées, etc.

**EN VOITURE**

- Arrêtez-vous, mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments, d'arbres... Ne sortez pas avant la fin de la secousse.
- Attention, après une première secousse, méfiez-vous toujours des répliques : il peut y avoir d'autres secousses.

# LE PETIT BULLETIN

## Notre village est concerné par le couvre-feu, à partir de 18 heures

Vous trouverez :

- Les **Informations** préfectorales sur :  
<https://www.isere.gouv.fr/Actualites/Actualite-des-particuliers/Actualites-COVID19>.
- Un numéro vert pour répondre à vos questions 7j/7, 24h/24 au **0 800 130 000**.

Toute info complémentaire à la **mairie** : **04 76 97 60 19**.

## TESTS virologiques

**Les centres de dépistage les plus proches :**

- Pontcharra 04 76 97 34 60
- Les Marches 04 58 82 71 66
- Montmélian 04 79 84 26 77

Liste complète sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees#sites-prelevements>.

## Port du masque

**Il est obligatoire** (sauf situation de handicap justifiée par certificat médical, vélo et course à pied)

**À Saint-Maximin (et toutes communes de moins de 5 000 habitants)**

- Dans les emprises des zones d'attente de transports collectifs (abribus, arrêts de tramway, gare routière...) ainsi que dans celles des centres commerciaux ;
- Sur la voie publique dans un périmètre maximal de 25 mètres devant les entrées et sorties des établissements d'enseignement et les lieux d'accueil de mineurs (écoles, collèges, lycées, crèches, accueil périscolaire...);
- Sur tous les marchés de plein air ;
- À l'occasion de tous les rassemblements organisés sur la voie publique.

**Dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants du département** (notamment Pontcharra)

- Dans l'espace public et sur la voie publique, pour toute personne de plus de 11 ans.

## Numéros utiles

Urgence médicale (Samu)	15	Samu social	115
Police – Gendarmerie	17	Enfants disparus	116 000
Pompiers	18	Enfance en danger	116 111
Violences Femmes Info	3919		

***Les mauvais jours finiront plus vite si nous agissons de façon solidaire et responsable.***

# Campagne de vaccination Covid-19

## Qui est actuellement concerné ?

- les personnes âgées de plus de 75 ans (depuis le lundi 18 janvier);
- les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de cinquante ans ou présentent une ou plusieurs des comorbidités;
- les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement;
- les patients particulièrement vulnérables à la Covid concernés (détail sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr)).



République) pour cette campagne de vaccination.

Ce centre fonctionne **six jours sur sept, du lundi au samedi**. Il est nécessaire de prendre rendez-vous :

- prioritairement sur le site de Doctolib;
  - au numéro de téléphone dédié : **04 79 70 78 00**.
- La vaccination est libre et gratuite. Deux injections sont nécessaires avec le vaccin actuel (la seconde au moins vingt et un jours après la première).*

Il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité et de sa carte vitale.

L'accueil se fait sur place par un médecin ou une infirmière qui réalisera la consultation préalable à la vaccination.

## Grenoble :

Prenez rendez-vous en ligne ici : <https://mychuga.sante-ra.fr/fr-fr/espacepublic/prendre-rdv/vaccinationcovid.aspx>.

ou au numéro de téléphone départemental :

**04 76 00 31 34** (8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-16 h 30).

*La liste de l'ensemble des centres de vaccination est également disponible sur le site du gouvernement : [www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html](http://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html). ■*

## Où se faire vacciner ?

**Dans le Grésivaudan, Le Versoud :** les modalités pratiques ne sont, pour l'instant, pas encore finalisées.

**Chambéry :** un centre de vaccination grand public est ouvert en partenariat avec l'hôpital de Chambéry et l'Agence régionale de santé (ARS) au Centre des congrès Le Manège (331 rue de la



Commune de  
**SAINT-MAXIMIN**  
38530

Olivier Roziau  
et le conseil municipal  
vous souhaitent  
une belle et heureuse année

Meilleurs vœux  
2021

19 place Roger Durieux - Répidon - BP 22  
Tél. 04 76 97 60 19 - [mairie@stmaximin38.fr](mailto:mairie@stmaximin38.fr) - [www.stmaximin38.fr](http://www.stmaximin38.fr)

Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin – Directeur de publication : Olivier Roziau – Dépôt légal en cours  
Directrice de rédaction : Dominique Barthe-Bougenaux – Comité de rédaction : O. Roziau, V. Juste-Lapied, D. Barthe-Bougenaux  
Réalisation & impression : commune de Saint-Maximin (04 76 97 60 19, [mairie@stmaximin38.fr](mailto:mairie@stmaximin38.fr)) – [www.stmaximin38.fr](http://www.stmaximin38.fr).